

**Arrêté N° 2025 - 93**  
**SECURITE SUR LES PISTES DE SKI DU DOMAINE SKIABLE**  
**AVANT OUVERTURE**  
**STATION DU SAUZE – SUPER SAUZE**

VU le code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-3, L.2215.1 et L.2122.24;

VU la loi N°85.30 du 9 Janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne;

VU l'avis favorable de la commission sécurité en date du 17/11/2025

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes mesures de nature à assurer la sécurité et le bon ordre sur le territoire communal,

Considérant que le domaine skiable en préparation présente un risque d'accident du fait de la présence d'engin de damage,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** En raison des risques d'accident, liés aux travaux de damage en vue de l'ouverture du domaine skiable de la station du Sauze Super-Sauze, l'ensemble du domaine est fermé jusqu'à l'ouverture de la station, à toute personne étrangère au service de la régie Ubaye Ski effectuant les travaux de mise en sécurité.

Toutes les activités ski, luge, ski de randonnée, sont interdites.

**ARTICLE 2 :** seules les exceptions ci-dessous seront tolérées :

- Entreprise, travaillant sur des chantiers, faisant l'objet d'une autorisation administrative, (permis de construire permis d'aménager, ...)
- Exploitants Forestiers et/ou pastoraux,
- Propriétaire de terrains

**ARTICLE 3 :** conformément à l'article R. 421-1 et suivant du code de justice administrative, le présent arrêté pour faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

**ARTICLE 4 : EXECUTION ET AMPLIATION**

Exécution et ampliation du présent arrêté :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de BARCELONNETTE
- Monsieur le Chef de la Gendarmerie de BARCELONNETTE + PGHM
- Monsieur le Directeur de la Régie du Sauze + chef des pistes et son adjoint
- Affichés aux emplacements habituels ainsi qu'en tout lieu jugé opportun



Fait à Enchastrayes, le 17/11/2025

Le Maire,

Albert OLIVERO

